ACADÉMIE
DE LILLE

Liberté
Égalité
Fraternité

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE LILLE

Vu le code de l'Éducation, notamment les articles D312-33 à D312-39 portant création d'un conseil académique des langues régionales ;
Vu l'arrêté du 9 mars 2023 portant composition du conseil académique des langues régionales ;
Vu l'arrêté du 15 mars 2023 portant modification de la composition du conseil académique des langues régionales ;
Vu les propositions des organisations syndicales représentatives ;
Vu les propositions des associations représentatives de parents d'élèves ;
Vu les propositions du conseil régional des Hauts-de-France ;
Vu les propositions des conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais ;
Vu les propositions des associations des maires du Nord et du Pas-de-Calais ;
Vu les propositions des mouvements associatifs et éducatifs ayant pour objet la promotion de la langue et de la culture régionales.

ARRÊTE

Article 1 : le conseil académique des langues régionales est composé comme suit :

a) Au titre des représentants de l'administration :

- Le recteur de l'académie de Lille, président, ou son représentant,
- L'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale du Nord,
- L'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale du Pas-de-Calais,
- Madame Christine LAUER, DAASEN du Nord, chargé de mission, coordonnatrice des enseignements de langue et culture régionales,
- Monsieur Sébastien JAKUBOWSKI, directeur de l'INSPE, ou son représentant,
- Madame Véronique DOMINGUEZ, professeure de langue et de littérature médiévales à l'Université de Picardie Jules Verne,
- Monsieur Julien DOCHEZ, directeur de Canopé, ou son représentant,
- **Monsieur GALLAGHER Derek**, IA-IPR représentant des corps d'inspection pédagogique régional,
- Monsieur Thierry MERCIER, IEN 1er degré Nord, coordonnateur de l'enseignement des langues régionales,
- Monsieur Michael DEROZIER, IEN, coordonnateur de l'enseignement des langues régionales,
- Madame Valérie CORNET, IEN 1er degré Pas-de-Calais,
- Monsieur Hilaire MULTON, directeur régional des affaires culturelles,
- Monsieur Joël SANSEN, chargé de mission académique sur l'enseignement du flamand occidental.

b) Au titre des représentants des personnels enseignants et des usagers :

1) 6 représentants des parents d'élèves des écoles ou établissements comportant un enseignement de langue et culture régionales :

- Fédération Laïque des Conseils de Parents d'Élèves Nord et Pas-de-Calais (FCPE) :

Titulaires	Suppléants
Madame BOULVERT Aurélie	Madame Evelyne CREME
Madame VERWAERDE Amandine	Monsieur David GARBE
Monsieur MOUQUET Ghislain	Monsieur Jean-Yves GUEANT

- Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public (PEEP) :

Titulaires	Suppléants
Madame Stéphanie BLAS Madame Nathalie JEDRZEJECK Madame Marie-Françoise WITTRANT	Monsieur Arnaud FAVIER Madame Marjorie THIERLYNCK Madame Agnès FABIANEK

2) 6 représentants des personnels enseignants des écoles ou établissements comportant un enseignement de langue et culture régionales :

- UNSA-Éducation :

Titulaire	Suppléant
Madame Hélène CORRE	Madame Caroline DECROIX

- FSU :

Titulaire	Suppléant
Madame Catherine PIECUCH	Monsieur Guillaume BRIOUL

- SGEN-CFDT :

Titulaire	Suppléant
Madame Catherine BODET	Monsieur Quentin FOUCAUT

- SNALC :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Benoît THEUNIS	Monsieur Mathieu LE REVEREND

- FO :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Adam BRICARD	Madame Isabelle LORIOT

- CGT éduc'action :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Frédéric DESQUIREZ	Monsieur William ROGER

c) Au titre des représentants des collectivités de rattachement et des mouvements associatifs et éducatifs ayant pour objet la promotion de la langue et de la culture régionales :

1) 6 représentants des maires et des communes sièges d'un enseignement de langue et culture régionales, du conseil régional et des conseils départementaux :

- Conseil Régional des Hauts-de-France :

Titulaires	Suppléants
Madame Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	*ND*
ND	*ND*

- Conseil Départemental du Nord :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Paul CHRISTOPHE	Madame Marie-Laurence FAUCHILLE

- Conseil Départemental du Pas-de-Calais :

Titulaire	Suppléant
Madame Blandine DRAIN	Madame Valérie CUVILLIER

- Maires :

Titulaires	Suppléants
Monsieur César STORET – Maire de St-Jans-Cappel	*En attente*
Monsieur Éric DUFLOT, Maire de Wancourt	Monsieur Olivier VERGNAUD, Conseiller délégué à Courrières

2) 6 représentants des mouvements associatifs et éducatifs ayant pour objet la promotion de la langue et de la culture régionales :

- Agence Régionale de Langue Picarde (ARLP) :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Olivier ENGELAERE	Monsieur Michel GAGNIEZ
Madame Christiane CALONNE	Monsieur Guillaume GAST
Monsieur Jacques DUPUICH	Monsieur Alain DAWSON

- Institut de la Langue Régionale Flamande (ILRF) :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Jean-Paul COUCHÉ	Monsieur Frédéric DUFORET
Monsieur Christian GHILLEBAERT	Monsieur Philippe SIMON
Monsieur Frédéric DEVOS	Madame Marie-Christine LAMBRECHT

Article 2 : Figure en gras, la modification apportée à l'arrêtée du 15 mars 2023.

Article 3 : Le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le 06 NOV. 2023

Valérie CABUIL